

# FOIRE AUX QUESTIONS

---

► **Q : La formation Ciné-Sup donne-t-elle une équivalence avec un DEUG ?**

R : Non, aucune classe préparatoire ne donne une « équivalence » en Université, mais des conventions entre les lycées et des Universités donnent des dispenses. Si votre formation Ciné-Sup est validée par le conseil de classe, vous pourrez continuer vos études directement en licence à l'Université Paris I - Sorbonne en 3ème année de licence (L3 du parcours LMD) "Licence Cinéma - parcours - Pratique et esthétique du cinéma". Il est parfois possible, en négociant directement avec les Universités concernées de s'inscrire en licence dans une autre université que Paris I - Sorbonne. Si vous avez suivi une option scientifique, vous pouvez éventuellement, après négociation avec l'Université concernée, accéder en 2ème année de licence (L2 du parcours LMD), moyennant un test de connaissances.

---

► **Q : Quelle série dois-je faire en terminale ?**

R : Si vous postulez à l'une des préparations scientifiques (Image ou Son), il est indispensable de faire une Terminale S. Si vous postulez à la préparation LITTÉRAIRE, toutes les séries générales conviennent.

De manière générale, les séries techniques ne peuvent pas prétendre à notre formation. Cependant, le jury recherchant des personnalités, vous pouvez candidater si toutefois, vous pouvez faire montre d'une certaine expérience cinématographique et artistique.

---

► **Q : Quelle série dois-je faire en première, en Terminale dans le cadre du bac 2021 ?**

R : Si vous postulez à notre département son, nous vous conseillons de conserver les spécialités mathématiques et sciences physiques.

Si vous postulez à notre département image, vous pouvez opter pour des couples variés : Mathématiques et Cinéma, Mathématiques et arts plastiques, Mathématiques et Sciences physiques, Sciences Physiques et Cinéma + mathématiques complémentaires, etc.

Si vous postulez à la préparation LITTÉRAIRE, toutes les spécialités liées aux arts ou à la création littéraire conviennent.

---

► **Q : Je suis à Bac +1 ou bac +2, puis-je postuler ?**

R : Vous pouvez postuler. Toutefois, votre dossier sera étudié sur la base de vos résultats de Terminale. Charge à vous de faire remplir par votre ancien lycée le dossier d'inscription. Vous fournirez également vos résultats postbac.

---

► **Q : Puis-je postuler aux deux préparations (Littéraire et scientifique) ?**

R : Non, nouveauté 2020, il vous faudra choisir l'un des départements littéraire, image ou son.

---

► **Q : Quel est le nombre de candidats ?**

R : Il varie suivant les années mais jamais moins de 500.

---

► **Q : Quel est le niveau scolaire requis pour être admis ?**

R : Plus de 500 candidats pour 24 places. Le niveau est évidemment très bon.

---

► **Q : En quoi consistent les entretiens d'admission ?**

R : En un entretien permettant d'apprécier la culture générale et les motivations de chaque candidat ainsi qu'à apprécier les qualités artistiques, d'analyse et d'observation visuelle et auditive. Ces entretiens sont obligatoires, il convient de se rendre disponible pour cette date. Cette année, le lundi 11 et le mardi 12 mai 2020 ont été retenus.

---

► **Q : Quelle est la répartition des recrutements suivant les options ?**

R : 10 à 12 étudiants en option Littéraire, 12 à 14 en options scientifiques (6 à 7 en option Image, 6 à 7 en option Son). Attention : pour postuler à la préparation Scientifique Son, il faut être musicien. Toutes les expériences (école de musique, conservatoire ou cours particuliers) sont étudiées.

---

► **Q : Tous les élèves de première année passent-ils en seconde ?**

R : Sauf comportement anormal, non assiduité ou investissement insuffisant, chaque étudiant de première année passe en seconde année.

---

► **Q : Le recrutement s'inscrit-il dans la procédure Admission Parcoursup ?**

R : Non, le recrutement est spécifique. Vous ne trouverez pas la Ciné-Sup dans la procédure Parcoursup. Il faudra faire un dossier à part en suivant les instructions données sur le site, un dossier papier et une inscription informatique sur le site.

---

► **Q : Faut-il s'inscrire à la Sorbonne Paris 1 pour être admis en Ciné-Sup ?**

R : Non, sauf si vous souhaitez vous inscrire spécifiquement à la Sorbonne, vous n'avez pas besoin de « classer » la Sorbonne Paris 1 dans vos vœux Parcoursup. Après votre admission en Ciné-Sup, la convention entre le lycée Guist'hau et la Sorbonne prendra forme et validera votre inscription dans cette université.

---

► **Q : Combien d'élèves issus de Ciné-Sup réussissent-ils les concours d'entrée de la FEMIS et l'ENSL (Louis Lumière) ?**

R : Les statistiques de réussite sont données dans la plaquette de présentation

---

► **Q : La classe préparatoire Ciné-Sup prépare-t-elle à d'autres concours ?**

R : Oui, des étudiants ont déjà présenté avec succès, les concours à l'INSAS de Bruxelles, au Conservatoire National de Musique de Paris et à l'ENSATT (Ecole Nationale Supérieure des arts et techniques du théâtre) de Lyon.

---

► **Q : Peut-on changer de préparation en cours de scolarité ?**

R : Non, un étudiant de Ciné-Sup ayant été recruté suivant l'option de son vœu initial, il doit achever sa scolarité de 2 années dans le cycle choisi. Toutefois, un étudiant en option Scientifique peut passer le concours Fémis, à l'issue de la deuxième année. En revanche un étudiant ayant suivi l'option Littéraire peut plus difficilement se présenter au concours de Louis Lumière, en raison des exigences scientifiques de celui-ci.

---

► **Q : Quelles sont les matières importantes dans les dossiers ?**

R : La formation étant artistique et littéraire, il est indispensable que vos résultats scolaires en français, langue (anglais), histoire géographie soient bons. Si de plus, vous choisissez l'une des options scientifiques, vos résultats en mathématiques et sciences physiques doivent l'être également.

---

► **Q : Peut-on joindre au dossier (ou bien emmener à l'entretien) des travaux personnels (dossiers photos, arts plastiques, courts métrages amateurs) ?**

R : Oui, mais ils ne constituent pas un élément déterminant pour le choix de votre candidature. De plus, l'étude des très nombreux dossiers ne nous laisse que peu de temps pour visionner les projets cinématographiques des candidats. Evitez donc les films, préférez des supports papier ou photographiques.

---

► **Q : La lettre de présentation est-elle importante ?**

R : Oui, nous accordons une grande importance à cette notice autobiographique. Elle doit montrer à la fois la détermination du candidat pour les métiers du cinéma mais aussi son originalité et ses qualités artistiques.

---

► **Q : Le nombre d'heures de cours est-il important ?**

R : En option Littéraire il est d'environ 30 heures par semaine. En option Scientifique, il faut compter au moins 35 heures. Toutefois tous les cours ne sont pas des cours magistraux. Les cours de réalisation sont pratiques (une journée par semaine) et d'autres sont l'objet d'exposés faits par les étudiants. De plus 4 semaines sont consacrées à des réalisations de documentaires ou de fictions. La classe de Ciné-Sup est une classe préparatoire et la charge de travail est importante.

---

► **Q : Le lycée possède-t-il un internat pouvant accueillir des Ciné-Sup ?**

R : Non, l'internat est uniquement féminin, les places en nombre très limité sont réservées en priorité aux prépas littéraires. Le mode de fonctionnement de la classe de Ciné-Sup se prête d'ailleurs mal à un hébergement en internat (séances de cinéma en soirée). Vous pouvez toutefois bénéficier de la restauration au titre de demi-pensionnaire ou d'interne-externé. En recherchant dès votre admission, vous trouverez facilement un hébergement, soit en cité universitaire, soit une location en ville au voisinage du Lycée Guist'hau. (voir les sites du Crous et des petites annonces). Les anciens Ciné-Sup s'organisent pour faciliter votre recherche.

---

► **Q : Quel est le coût de la formation ?**

R : Vous êtes titulaire d'une carte d'étudiant Paris I Sorbonne et devez régler les frais d'inscription correspondants (frais de scolarité, sécurité sociale). Au niveau du Lycée Guist'hau :

- Équipement d'un kit technicien de l'image et du son.
  - Le lycée Guist'hau étant un lycée public, l'enseignement y est gratuit.
- 

► **Q : Peut-on rencontrer l'équipe enseignante ?**

R : La journée « portes ouvertes » aura lieu le samedi 8 février 2020, entre 9h00 et 16h00. À cette occasion, les enseignants de l'équipe répondront aux questions d'ordre pédagogique et d'organisation de la formation. Vous pourrez rencontrer également certains étudiants actuels de la Ciné-Sup. Cette journée est organisée sous forme de présentation-questions d'une heure et demie chacune aux horaires suivants :

9h30 - 11h00 ; 11h00-12h30 ; 13h00-14h30 ; 14h30-16h00